

CENTRALE DU BLAYAIS

« Nous devons y croire, décider que l'on va gagner »

Le préfet de Nouvelle-Aquitaine s'est déplacé en Haute Gironde à la rencontre des acteurs de la candidature pour l'implantation d'une paire d'EPR2

« Quels moyens mettre en œuvre pour aller plus loin ? » Étienne Guyot, préfet de Gironde et de Nouvelle-Aquitaine, se voulait constructif à l'issue de la rencontre organisée par la sous-préfète de Blaye, Céline Maquet, et Lydia Héraud, présidente de la Communauté de communes de l'Estuaire et du comité de suivi. Le sujet ? La candidature de la Haute-Gironde pour l'implantation d'une paire de réacteurs EPR2 sur le site de la centrale nucléaire du Blayais. Un dossier au sein duquel les différents partenaires, politiques et économiques, ont mis en avant une solidarité transpartisane et une « fluidité » des échanges indispensables pour faire face à la concurrence. Huit sites sont en effet en lice. Il n'y aura que quatre lauréats.

Aménagement du territoire

« On voit comment l'activité de la centrale a structuré le territoire », rappelle Étienne Guyot, évoquant l'ancienneté de l'implantation du Centre nucléaire de production d'électricité (CNPE), en activité depuis plus de quarante ans. Il a salué la mobilisation du territoire, entre collectivités de Gironde et de Charente-Maritime, Chambre de commerce et d'industrie Bordeaux Gironde, clubs d'entreprises, associations... « Avec un soutien très fort de la Région Nouvelle-Aquitaine », autour de ce dossier industriel touchant à la production d'énergie mais aussi à l'aménagement du territoire.

Ces partenaires, relève-t-il, abordent « l'ensemble des briques » du dossier, anticipant les besoins gé-

nérés par la construction, entre entreprises, implantations foncières à réserver, utilisation du fleuve comme moyen de transport. Une préparation clef dans le cadre d'un dossier qui devra être bétonné, « face à des concurrents qui ont la même détermination que le Blayais », commente le préfet.

Acceptabilité

Les atouts locaux sont connus : disponibilité du foncier, accès au fleuve, formation professionnelle, ainsi qu'une forte acceptabilité de l'industrie nucléaire de la part de la population, régulièrement mesurée par EDE. Des sondages auxquels l'entreprise a ajouté la perspective d'implantation d'EPR2. « La population n'exprime pas d'inquiétude. Elle est plutôt inquiète d'une fermeture de la centrale de Braud-et-Saint-Louis », complète Lydia Héraud, qui se réjouit de la prolongation de cette dernière à soixante ans.

Étienne Guyot a annoncé vouloir solliciter la réception à Paris d'une délégation au sein des ministères de l'Énergie et de l'Aménagement du territoire. « La task force mise en place il y a trois ans est mature et réunit un maximum de personnes », sourit Patrick Seguin, président de la CCI Bordeaux Gironde. « Nous savons, dans la région, chasser en meute. Nous devons y croire, savoir dire "on est les meilleurs", décider que l'on va gagner. »

Le deuxième rang d'attribution de réacteurs EPR devrait être connu au deuxième semestre 2026.

Philippe Belhache



Lydia Héraud, présidente du Comité de suivi, recevait le préfet Étienne Guyot et le président de la CCI Bordeaux Gironde Patrick Seguin. PH. B.